

COMMUNE DE PRETY
Compte rendu de la séance du mardi 18 janvier 2022

Présents : Denis MONEGAT, Béatrice FELIX, Gérard DOUSSAU, Marie-Claude GRESSARD, Marion COLIN, Christine BOULET BURGAN, Delphine BERNARD, Victor GIROT, Loïc COQUIN, Monique LAFON, Alain PINARD, Martine RAYNAUD

Représentés : Xavier IOOS par Denis MONEGAT, Carole FATET par Béatrice FELIX, Dominique REMY par Martine RAYNAUD

Secrétaire de la séance : Martine RAYNAUD

Monsieur Denis MONEGAT, Adjoint au Maire, informe le Conseil municipal des éléments suivants :
Ayant appris dimanche 16 janvier au soir, l'hospitalisation de monsieur Xavier IOOS, Maire, monsieur Denis MONEGAT a, dès lundi matin et en concertation avec madame Béatrice FELIX, Adjointe au Maire, fait le point concernant la tenue ou non du Conseil municipal. Madame Carole FATET et monsieur Gérard DOUSSAU, tous 2 Adjointes au Maire n'étaient pas disponibles ce jour-là, de même que madame FATET n'est pas non plus disponible ce mardi 18 janvier.

Il a été décidé, en accord avec madame FELIX, de joindre les services de la Préfecture de Saône-Et-Loire à ce titre, en invoquant l'importance de la tenue de ce Conseil municipal, en particulier du fait qu'une décision modificative au budget communal principal 2021 devait être présentée et approuvée.

Les services préfectoraux ont répondu au mail adressé par monsieur Denis MONEGAT, dans la journée, indiquant la possibilité de la tenue du Conseil municipal.

La présente séance du mardi 18 janvier 2022 est donc présidée par monsieur Denis MONEGAT.

1) Approbation du compte-rendu de la séance du 14/12/2021

Le compte-rendu de la séance du 14/12/2021 est approuvé à 12 voix pour et 3 abstentions pour absence.

2) Décision modificative au budget Communal Principal 2021

Monsieur Denis MONEGAT, Adjoint en charge des affaires financières expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

Pour le budget communal **PRINCIPAL** :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
60612	Energie - Electricité	1 610,00 €	
61524	Entretien Bois et Forêts	2 700,00 €	
61558	Entretien autres biens immobiliers	850,00 €	
6411	Personnel titulaire	200,00 €	
6413	Personnel non titulaire	4 946,00 €	
7022	Coupes de bois		10 306,00 €
TOTAL :		10 306,00 €	10 306,00 €

Monsieur Denis MONEGAT invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote à l'unanimité en dépenses les suppléments de crédits compensés par les recettes indiquées ci-dessus.

3) Renouvellement du bail de location du droit de chasse

Monsieur Denis MONEGAT rappelle à l'assemblée que l'association de chasse « Diane de Prétty » avait signé un bail pour location du droit de chasse sur le territoire de Prétty (280 hectares). Le renouvellement dudit bail avait été voté lors de la séance du 16/11/2015 et le montant de location était de 400 € annuel.

A ce jour et ce montant ne semblant plus approprié de l'avis général des membres du Conseil municipal, Monsieur Denis MONEGAT propose de prendre renseignement et conseil auprès de l'association des Communes Forestières de Saône-Et-Loire, ainsi que de l'association départementale de la chasse. Une concertation sera également prévue avec les représentants de l'association « Diane de Préty ».

Le bail de location courant jusqu'au 31/03/2022, Monsieur Denis MONEGAT propose à l'assemblée, le report de cette délibération à la prochaine séance du Conseil municipal.

La proposition de report est approuvée à l'unanimité.

4) - PLUi

Monsieur Gérard DOUSSAU, Adjoint au Maire, informe l'assemblée des points suivants :

- Présentation du zonage et de la réglementation du PLUi

Des réunions publiques pour la présentation des projets de zonage et de règlement du PLUi sont prévues :

- Salle des fêtes de Viré le 9 février 18h30 à 20h00
- Salle événementielle de Lugny le 22 février 18h30 à 20h00
- Salle 15 Palais de Justice de Tournus le 23 février 18h30 à 20h00

Nous invitons toutes les personnes intéressées à se rendre à l'une de ces réunions publiques.

Rappel du calendrier :

- Février 2022 : réunions publiques
- Mars 2022 : prise en compte éventuelles des remarques formulées lors des réunions publiques
- Avril 2022 : arrêt du projet de PLUi par le Conseil Communautaire Mâconnais Tournugeois
- Mai à septembre 2022 : contrôle de légalité par les services de l'état et consultations des commissions concernées
- Septembre 2022 : enquête publique pour une durée de 2mois
- Janvier 2023 : rapport du commissaire enquêteur
- Février - Mars 2023 : **approbation** du projet de PLUi et des avis joints au projet par le Conseil communautaire

- Compte-rendu de la réunion du 14/01/2022 à Fleurville

Les modifications demandées pour Préty (extension de la zone NC – naturelle carrières, du périmètre de proximité de l'OAP commerce à l'ancienne cave coopérative) n'ayant pas fait l'objet de remarques lors de cette réunion sont a priori prise en compte.

En revanche les remarques faites pour la zone NI – Naturelle loisirs qui concerne le parcours du centre équestre en bordure de la D37 nécessite que le centre équestre fasse connaître ses projets (carrière couverte, construction de boxes, aménagement de parking etc.) afin de pouvoir adapter le règlement de façon spécifique à ces futurs projets. Telle quelle la zone NI n'autorise que la possibilité d'une construction de 50m². Cette information est transmise à Madame Marion COLIN.

Après le 31 janvier, aucune demande ou modification ne pourra être prise en compte.

5) Cimetière : Procès-verbal de clôture de la procédure d'abandon

Mesdames Béatrice FELIX, Adjointe au Maire et Marie-Claude GRESSARD, Conseillère municipale rappellent à l'assemblée que la commune a initié une procédure d'abandon en octobre 2018 pour 16 concessions.

Pour information, il s'agit de tombes non entretenues, a perpétuité, dont les concessions ont été souscrites il y a 30 ans et plus et n'ayant aucune inhumation depuis 10 ans.

Dans le cadre de cette procédure, le deuxième procès-verbal a été réalisé le 17 janvier, soit 3 ans après le début de la procédure en présence de mesdames Béatrice FELIX et Marie-Claude GRESSARD.

Les résultats des constatations sont publiés, pendant 45 jours, en mairie ainsi qu'au cimetière.

A la suite de ce délai, la reprise des concessions pourra être présentée en Conseil municipal.

Cette procédure est longue et complexe et relève du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

6) Officialisation par le Conseil départemental de Saône-Et-Loire du nouveau Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR), notamment la réactualisation sur Préty

Madame Delphine BERNARD, Conseillère municipale, informe le Conseil que la Communauté de Commune du Mâconnais-Tournugeois (CCMT) prépare une carte regroupant des itinéraires de randonnée dans le massif sud bourgogne. Chaque commune a proposé un parcours de randonnée qui permet de relier toutes les communes entre elles, Préty est reliée à Lacrost et à la Truchère. Le tracé proposé pour rejoindre Préty et la Truchère en passant par la prairie nécessitait l'accord du syndicat des eaux de la basse seille car le chemin passe à proximité d'une zone de captage. Le syndicat a donné son accord donc les tracés pour Préty sont tous validés, il va y avoir un nouveau système de signalisation, il y aura moins de poteaux ils seront seulement là où c'est nécessaire.

7) Informations et questions diverses :

- Compte-rendu de la rencontre du 21/12/2021 avec madame la Députée Cécile UNTERMAIER

Monsieur Denis MONEGAT informe l'assemblée que la rencontre s'est déroulée dans une ambiance de travail utile, en faisant le point sur l'actualité de la vie municipale et les dossiers en cours, dont le PLUi.

Par ailleurs, madame la Députée a rappelé l'importance du projet du Parc Naturel Régional de la Bresse ; elle estime que les communes du secteur, dont Préty, devraient en faire partie.

- Schéma d'organisation de la correspondance électronique avec la récupération du nom de domaine « prety.fr »

La récupération du nom de domaine « prety.fr » étant effective, la « commission » chargée de développer cette organisation doit finaliser ces travaux.

Monsieur Victor GIROT, Conseiller municipal, confirme qu'il est disponible à ce titre et qu'il suffit de programmer des réunions en ce sens.

- Point sur les écoles (organisation COVID-19)

Madame Béatrice FELIX, Adjointe au Maire informe l'assemblée que les écoles de Lacrost et Préty sont ouvertes. Des cas contacts sont régulièrement déclarés, entraînant des tests fréquents pour les enfants. Nous avons eu à faire face à plusieurs arrêts maladies chez les agents du SIVOS et plusieurs remplacements ont été effectués par les élus. Nous faisons régulièrement intervenir « Travail et services ».

Les protocoles COVID ont entraîné un surcout très important au niveau des produits d'entretien et du personnel extérieur mis à disposition, en particulier pour le 2^{ème} service à la cantine de Préty.

Nous envisageons l'installation de capteurs de CO2, qui semblent permettre une meilleure gestion de l'aération des pièces, dans le cadre de la lutte contre le virus.

8) Dates à retenir

- 03/02 : Réunion pour le Schéma directeur d'assainissement en Mairie de Préty (MM. IOOS, DOUSSAU, MONEGAT et Mme SAGHIR de l'Agence Technique Départementale)
- 09/02 : Réunion publique PLUi à VIRE
- **15/02 : Prochaine séance du Conseil municipal**
- 22/02 : Réunion publique PLUi à LUGNY
- 23/02 : Réunion publique PLUi à TOURNUS

Levée de la séance : 22h10

Le Maire, Xavier IOOS